

MAIRIE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER Service Finances Hôtel de Ville - Place de la République 18400 Saint-Florent-sur-Cher

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Année 2022

Ce dossier peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire. Toutefois, si cela ne vous est pas possible, une version papier est disponible à l'accueil de la Mairie.

Nom de l'association (tel qu'il a été déclaré à la Préfecture)				
Cochez ci-dessous la case correspo	endant au cas de votre association :			
Première demande de subventi (Dans ce cas, joindre impérativement à au Journal Officiel et SIRET).		tion en Préfecture, de l'extrait de parution		
Renouvellement (Dans ce cas, join	dre impérativement une copie des statuts s'ils	ont été modifiés).		
subvention par les associations auprès de la Marespectives, le maire, les élus ayant reçu une délé	es dans le présent dossier font l'objet d'un traitemer airie de Saint-Florent-sur-Cher. Peuvent être destinat	nt informatique destiné à la gestion des demandes de aires des données dans la limite de leurs attributions des finances ou de services disposant de compétences deux ans.		
	tion que vous pourrez exercer à tout moment en vo	e d'un droit d'accès et de rectification aux informations us adressant au service Finances de la Ville de Saint-		
compte d'exploitation, compte de		Saint-Florent-sur-Cher		
		-		
Cadre réservé au service Financ	es			
Date de dépôt	Proposition de la commission	Vote du conseil municipal		
Remarques				



Adresser toute correspondance à :



1. Identification de l'association

Nom - Dénomination	
Sigle de l'association	
Site web - page Facebook	
Numéro Siret (impératif) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : IWIIIIIIII	
Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date IIIIIII	
Volume: III Folio: III Tribunal d'instance:	
Adresse du siège social :	
Code postal :	
Commune déléguée le cas échéant	
Adresse de gestion ou de correspondance (si différente):	
Code postal :	
Commune déléguée le cas échéant	
Buts de l'association tels qu'ils sont indiqués au Journal Officiel	
Représentant.e légal.e (personne désignée par les statuts)	
NOM:Prénom:	
Fonction:	
Téléphone : Courriel :	
Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légo	al)
NOM : Prénom :	
Fonction:	
Téléphone : Courriel :	

Page 2 sur 9 CERFA 12156*05



2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-el	le d'agrément.s administratif.s ?		oui	non		
Si oui, merci de préciser						
Type d'agrément	Attribué par			En date du		
L'association est-elle reconnue	·	_	oui	non		
Si oui, date de publication au jo L'association est-elle assujettie	ournal officiel aux impôts commerciaux ?			non		
3. Re	elations avec d'autres	assoc	iatio	ons		
À quel réseau, union ou fédérat	ion, l'association est-elle affiliée ?	' (Nom con	nplet, n	e pas utiliser de sigle.)		
L'association a-t-elle des adhér			oui	non		
Si oui, lesquelles?		•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Association sportive agréée ou a	affiliée à une fédération agréée :					
		•••••	•••••			
•••••	•••••	•••••	•••••	•••••		
•••••	•••••	•••••	•••••	•••••		
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • •			
		•••••	• • • • • • • •			
•••••		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••			
	•••••		•••••	•••••		

CERFA 12156*05 Page 3 sur 9



4. Composition du bureau de l'association

Président				
NOM		Prénom		
Adresse complète				
Téléphone fixe		Téléphone mobile		
Adresse mail				
Trésorier				
NOM		Prénom		
Adresse complète				
Téléphone fixe		Téléphone mobile		
Adresse mail				
Secrétaire				
NOM		Prénom		
Adresse complète				
Téléphone fixe		Téléphone mobile		
Adresse mail				

5. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <u>Bénévole</u> : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée
Nombre de volontaires : <u>Volontaire</u> : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (ex : service civique)
Nombre total de salariés
dont nombre d'emplois aidés
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique
Adhérents <u>Adhérent</u> : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association
Nombre d'adhérents domiciliés à Saint-Florent-sur-Cher

Page 4 sur 9 CERFA 12156*05



6. Budget prévisionnel de fonctionnement

Année 20	ou exercice du	_//	_ au/	/	

À remplir sans omission pour examen par la commission municipale concernée. Toute fiche <u>incomplète</u> sera <u>retournée</u> pour complément d'information. Le budget prévisionnel doit être présenté équilibré.

En vertu de l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales, vous voudrez bien joindre à ce dossier une photocopie certifiée conforme du budget et des comptes de l'exercice écoulé.

DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant	Libelllé M			
Achat matériel-équipement-fournitures		-	Cotisations des adhérents		
Frais de déplacement (transport)		t	Cotisations en vigueur/adhérent :		
Trais de deparement (cransport)			- membres actifs		
Frais de personnel		-	- membres honoraires		
Locations (loyers, locations de salles)					
Frais généraux de fonctionnement :		H	Subventions : - de l'État		
		╀			
- impôts		Ł	- du Département		
- assurances		L	- de la Commune		
- administration		L	> Fonctionnement		
- charges		L	> Exceptionnelle (2)		
- remboursement		L	- Autres (préciser)		
- emprunts			Recettes des manifestations :		
Autres dépenses liées à l'activité de l'as	sociation (1):				
		T			
		T	Autres recettes (1):		
		t			
		t			
		t			
Montant total des DÉPENSES			Montant total des RECETTES		
Insuffisance prévisionnelle (déficit)		Γ	Excédent pévisionnel (bénéfice)		
CONT	RIBUTIONS VOL	0	NTAIRES EN NATURE		
Emplois des contributions volontaires er	n nature	Τ	Contributions volontaires en nature		
- secours en nature		T	- bénévolat		
- mise à disposition gratuite de biens		t	- prestations en nature		
- prestations		t	dons en nature		
- personnel bénévole		t			
TOTAL		Ī	TOTAL		
(1) Préciser (2) projet.s à préciser					
vez-vous faire une demande l'an pass	é ?				
itat oui	_	ıh	ovention obtenue	€	
Département oui					
Commune ui oui	ommune				
ait à	Le	е .	Trésorier ou la Trésorière (nom et signa	ture)	
.e					

CERFA 12156*05 Page 5 sur 9

7. Fiche financière

Nom de l'association :_____

Con	npte de résultat	Trésorerie totale sur les 3 dernières années. Montant en €	Détail trésorerie 2021		Si mise en réserve, préciser les projets à venir
2019	Montant (€)	2019	<u>Date de l'arrêt des comptes</u> :	Montant (€)	Montant (€) :
Dépenses			Le :/20		
- Срешест			Comptes bancaires :		Type de projet :
Recettes			> Ets :		>
			> Ets :		>
Solde			> Ets :		>
Joide					
2020		2020	<u>Livrets:</u>		Date.s ou période.s :
Dépenses			> Ets :		>
Берепзез			> Ets :		>
Recettes					>
necettes			<u>Caisse</u> :		Rédigé par :
Solde			> Caisse:	> Caisse :	
Joide					Prénom:
2021		2021	Parts sociales :		Fonction:
Dépenses			> Ets :		Fait le :/
Берепзез			> Ets :		Signature
Recettes			<u>Placements</u> :		
necettes			> Ets :		
Solde			> Ets :		
Joide			> Ets :		





8. Activités et manifestations organisées par l'association

Saison écoulée					
Période du	// au/	_/			
Date	Lieu	Activité ou manifestation (détail)			
Saison à venir					
Période du	// au/	_/			
Date	Lieu	Activité ou manifestation (détail)			



9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous pouvez déposer cette demande.
Je, soussigné (nom et prénom)
représentant l'association
déclare :
 que l'association est à jour de ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
 exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
 que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;
 que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)³: inférieur ou égal à 500 000 € supérieur à 500 000 € Attention: Si la subvention annuelle communale est supérieure à 23 000 €, une convention est obligatoire (conformément à la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 et à son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatifs aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations).
- demander une subvention de :
€ au titre de l'année ou exercice 20 € au titre de l'année ou exercice 20 € au titre de l'année ou exercice 20
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
Article L1611-4 du CGCT
Toute association, oeuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée.
Tous groupements, associations, oeuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité. Il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné.
Fait à
Le
¹ " Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le
Le manage du procuración est un acte par tequet une personne aonne a une autre le pouvon de june quelque chose pour le mandant et en son hom. Le

Page 8 sur 9 CERFA 12156*05

contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil. " -

^{2&}quot; Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts etc auprès du greffe des associations - Préfecture.
3 Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20/12/2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25/04/2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18/12/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



10. Références bancaires et autres

Nom de l'établi	ssement
Joindre un l	RIB
Cadre IBAN à comp	léter
FR France	BIC
(en fournissant	page 2 du présent dossier <u>est obligatoire</u> pour l'attribution de subvention. Il est à demander une copie des statuts, du dernier récépissé de la Préfecture et en signalant tout changement ège social) par :
Courrier :	POL SIREN ASSOCIATIONS 32 avenue Malraux - 57046 METZ cedex 01
Mail	<u>sirene-associations@insee.fr</u>
Site web	https://www.insee.fr/fr/accueil
Téléphone	03 72 40 87 40 (disponible de 13h30 à 16h30)

11. Informations annexes

Informations relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'État.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État (de type : "Décision Almunia", "Règlement de Minimis", "Régime d'Aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année.s pour laquelle/lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "Régime d'aide" européen à laquelle ou auquel il est fait référence le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

CERFA 12156*05 Page 9 sur 9